

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT
de BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le 5 juin à 19 heures 30

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de **Madame Béatrice ALBERT, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 31 mai 2026**

**Présents : Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Robert CLOT,
Alex DA SILVA VIEIRA, Gilles JUGE, Elodie LEFEBVRE,
Loïc MERLIN, Sylvain PROTIERE. Marina CASTAGNA,
Gilles FORRET.**

Absents : Loïc MERLIN, Clémentine KUNEGEL

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Robert CLOT

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

OBJET:

**Retrait de la
délibération
13/2026**

27 /2026

Madame la Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de retirer le délibération n°13/2026 du 9 avril 2026 portant délégation au maire pour solliciter des subventions au motif que le conseil municipal a pris la délibération 25/20265 dont l'alinéa 25 stipule que « le conseil décide de confier à Madame la Maire la délégation de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions dès lors que le projet pour lequel le dossier de demande de subvention est déposé soit inscrit au budget (sans qu'il soit besoin d'une délibération spécifique à chaque sollicitation d'un financement.) dans les limites de 400 000€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, retire la délibération 13/2026 du 9 avril 2026.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit

Pour copie conforme,

La Maire,

Béatrice ALBERT



Le secrétaire de séance,

Robert CLOT



Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 005-210501813-20260605-272026-DE